

ÉDITORIAL JOAN CONDIJTS

Rédacteur en chef

Ces cabinets incestueux

Au-delà de la démission d'une ministre qui aura davantage marqué par sa détermination et son caractère que par son bilan et sa vision politiques, l'inculpation de Joëlle Milquet soulève la question de l'opportunité des cabinets dans l'architecture décisionnelle du royaume. Avérés ou non – la Justice tranchera – les faits reprochés à la socio-chrétienne reflètent un système incestueux où les limites des intérêts personnels et collectifs peuvent rapidement se confondre.

En 1999, le gouvernement emmené par Guy Verhofstadt avait d'ailleurs décidé d'y mettre un terme. La majorité dite arc-en-ciel

(écologistes, libéraux et socialistes) réduisait les cabinets pléthoriques d'antan à des «cellules stratégiques» de quelques personnes chargées de jouer les courroies de transmission entre le ministre et l'administration. Presque deux décennies plus tard, comme le soulignait en juin dernier le Centre de recherche et d'information socio-politiques (Crisp), «de cette réforme, ne subsiste aujourd'hui qu'un changement d'appellation des cabinets ministériels». Et le Crisp de pointer la responsabilité du parti socialiste (qui disposait à l'époque du portefeuille de la Fonction publique) dans cet échec.

Aujourd'hui, les cabinets demeurent donc des instruments ministériels qui bras-

sent l'excellence comme la bassesse politiciennes. Et relèguent souvent l'administration au rang d'exécutant aveugle.

Joëlle Milquet a-t-elle engagé, avec l'argent de l'Etat, huit personnes pour mener sa campagne électorale? Peut-être. Neutraliser politiquement l'administration (œuvre de longue haleine), en hausser le niveau de qualité et supprimer les cabinets permettra d'éviter ce genre de questions et de doter l'Etat d'un appareil de décision disposant des compétences et des talents nécessaires à sa conduite.

Joëlle Milquet a-t-elle engagé, avec l'argent de l'Etat, huit personnes pour mener sa campagne électorale?